

KORELLA, G.D., TWOMEY, P.M. (dirs). *Towards a European Immigration Policy*. Bruxelles, European Interuniversity Press, 1995, 238p.

Hélène Pellerin

Volume 27, Number 1, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703586ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703586ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pellerin, H. (1996). Review of [KORELLA, G.D., TWOMEY, P.M. (dirs). *Towards a European Immigration Policy*. Bruxelles, European Interuniversity Press, 1995, 238p.] *Études internationales*, 27(1), 222–224. <https://doi.org/10.7202/703586ar>

ves méditerranéennes : Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) et ses avatars, projet de la Méditerranée occidentale (4+5 puis 5+5), etc. L'analyse des intérêts nationaux divergents et des politiques étatiques souvent conflictuelles éclaire les causes des hésitations et des lenteurs dans la réalisation de l'espace méditerranéen.

La synthèse proposée dans le chapitre VIII met l'accent sur le principe de la sécurité partagée et de la sécurité commune globale, tandis que le dernier chapitre constitue un véritable programme de propositions dans pratiquement tous les domaines touchant de près ou de loin la Méditerranée. L'ouvrage se termine avec deux annexes donnant des renseignements détaillés sur les forces armées des pays méditerranéens.

De cet ouvrage se dégage la conclusion que la coopération multilatérale en Méditerranée est éminemment souhaitable et utile. Il reste à savoir si elle est possible. Outre les difficultés issues du contexte méditerranéen, il y a ce qui paraît être un obstacle majeur : l'opposition indubitable et agissante de ces éléments externes à la Méditerranée que sont les États-Unis, lesquels n'ont que faire d'un partenariat euro-méditerranéen, et la Grande-Bretagne, laquelle redoute d'avoir à céder Gibraltar. La crise du Golfe de 1990 a démontré qu'il suffisait aux États-Unis de se mettre sur un pied de guerre pour que disparaissent de la scène l'Europe, la Ligue arabe et les velléités méditerranéennes. Autant que le monde bipolaire d'hier, le monde unipolaire d'aujourd'hui constitue

l'écueil sur lequel risquent de se briser les espoirs et les projets méditerranéens.

Samir SAUL

*Département d'histoire
Université de Montréal*

Towards a European Immigration Policy.

KORELLA, G.D., TWOMEY, P.M. (dirs).
*Bruxelles, European Interuniversity
Press, 1995, 238p.*

Les ouvrages sur les politiques d'immigration dans l'Union européenne se sont multipliés depuis quelques années, privilégiant soit l'impact des flux migratoires sur les institutions et les sociétés européennes, soit le processus d'harmonisation des régulations politiques de ces flux. L'ouvrage recensé ici tient surtout de la deuxième tendance, et sa portée est davantage informative qu'analytique. On y retrouve, dans une première partie, une vue d'ensemble des diverses mesures d'ordre légal adoptées en matière d'immigration dans l'Union européenne. La fonction des institutions de l'Union dans ce domaine fait l'objet de la deuxième partie. Dans la troisième partie enfin, les législations de cinq pays sont étudiées.

En termes d'information explicitement fournie, l'ouvrage manque de rigueur puisqu'il n'y a pas de présentation systématique des diverses mesures adoptées par les États ou les institutions depuis la signature du Traité sur l'Union européenne. Par contre, ce qui est intéressant c'est ce qui est implicite ou supposé, ce qui confirme d'ailleurs le parti pris de la plupart des auteurs. D'une part, on

semble prendre pour acquis que l'Europe doit réagir rapidement face aux flux migratoires contemporains, de moins en moins gérables par des moyens traditionnels. Or, on ne présente nulle part des données statistiques ou estimées du volume de demandeurs d'asile dont la situation ne correspond pas à celles prévues par la Convention, ou des personnes en situation irrégulière, qui représentent l'essentiel du problème de ce point de vue. C'est dire que les auteurs reprennent le discours politique dominant à l'heure actuelle, qui tend à fomenter une atmosphère de crise et à justifier des mesures expéditrices en matière de contrôle des frontières. En second lieu, il y a la question des progrès réels accomplis pour harmoniser les politiques d'immigration des États membres qui n'est pas abordée directement. Or, si l'on fait le bilan des mesures existantes, on semble être très loin d'une politique commune au niveau supranational. Sur le plan juridique par exemple, le peu de textes légaux sur lesquels construire des politiques sinon communes, du moins convergentes signalent l'état embryonnaire de l'harmonisation en la matière. La Convention de Dublin, l'Accord de Schengen et la Convention de Genève, analysés aux chapitres 2 et 4 semblent être les seuls instruments pouvant servir à cette fin. Par ailleurs, certains problèmes contentieux demeurent sans cadre légal supranational, la protection de réfugiés ne faisant pas partie de la définition selon la Convention de Genève (chapitre 6) non plus que les questions de fraudes sur le statut civil (discutées au chapitre 5). Ces conclusions on peut les tirer des informations fournies dans les première et deuxième

sections. Elles demeurent non formulées dans la mesure où elles représentent un bémol à l'idée du développement continu d'une entité européenne ayant des fonctions légales et administratives dans un grand nombre de domaines ; et à l'esprit du Collège d'Europe de Bruges, qui avait parrainé la conférence à laquelle furent présentées les contributions de ce volume.

Les limites à la coordination, qui transpirent de l'analyse de la première partie de l'ouvrage, semblent constituer les bases pour un programme d'actions. On mentionne ainsi les efforts de coordination qui, sur le plan politique, se poursuivent, notamment depuis le Traité sur l'Union européenne (TUE). Des efforts plus soutenus et structurés de la part des ministères de la Justice et de l'Intérieur des États membres furent faits pour collecter de l'information et adopter des mesures convergentes, nous indiquent-on dans le chapitre 3, alors qu'une approche intégrée et collective pour agir sur les causes profondes des flux migratoires retient une grande partie des efforts. Les pressions à la convergence au niveau des autorités nationales semblent convaincantes si l'on en juge par les développements législatifs d'anciens pays d'émigration, devenus à leur tour zones de destination. L'Italie, l'Irlande et la Grèce ont adopté depuis le début des années 90 des mesures restrictives correspondant à celles de l'ensemble de l'Europe, et même la Suisse, non membre de l'Union, va dans le même sens, alors que la France semble donner le ton dans ce domaine.

Les mesures de coordination au niveau intergouvernemental contrastent avec les faibles progrès atteints

par les institutions de l'Europe unie, signalant en quelque sorte l'impuissance de la Commission, du Parlement et de la Cour de justice en ce domaine. Les quatre auteurs ayant contribué à la deuxième partie du volume affichent un certain pessimisme de l'intellect, mais un optimisme de la volonté puisqu'ils insistent sur la nécessité de jeter les bases d'une approche légale et démocratique commune en matière d'immigration.

À défaut de fournir une description systématique des développements au sein de l'Europe en matière d'immigration – à l'exception d'une liste non exhaustive de provisions et textes légaux cités fournie en guise de bibliographie –, il aurait été important d'expliquer les tendances discutées plus haut, à savoir harmonisation accrue dans certains domaines au niveau des États, mais incapacité notoire des institutions de l'Europe de faire aucun progrès en la matière. Or, cette exigence n'est pas satisfaite, sans doute en raison des préoccupations plus immédiates des auteurs, la plupart desquels sont des officiels ou des juristes professionnels.

En l'absence d'une analyse substantielle ou d'une description systématique des développements indiqués, cet ouvrage demeure marginal tant pour les spécialistes que pour les novices.

Hélène PELLERIN

Département de science politique
Université York, Toronto

CANADA

Toward a North American Community? Canada, the United States and Mexico.

BARRY, D., DICKERSON, M.O. & GAISFORD, J.D. (dir.). Boulder, Westview Press, 1995, 294p.

Beyond Mexico. Changing Americas. Vol. 1.

DAUDELIN, J. & DOSMAN, E.J. (dir.). Ottawa, Carleton University Press, 1995, 258p.

L'intérêt accru pour les Amériques, en particulier au Canada, s'est manifesté surtout depuis la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1993. Les deux livres qui seront recensés ici en témoignent à titre d'activités de conférences, de recherches et d'études universitaires financées notamment par la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL). Aller jusqu'à dire que cet intérêt a débordé les cercles gouvernementaux et académiques pour rejoindre l'ensemble des acteurs économiques ainsi que la population en général serait prétentieux et inexact. Est-ce en raison d'une ignorance de la nouvelle réalité, d'une couverture de presse inadéquate, de perceptions fausses sur les valeurs politiques, culturelles, et historiques dans l'hémisphère, de l'isolement géographique du Canada ou du caractère épisodique des contacts hormis touristiques?

La lecture des deux ouvrages, bien qu'écrits en langue anglaise, pourrait apporter un certain éclairage sur les nouveaux rapports continentiels (bilatéraux et trilatéraux) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, et ce, dans une perspective, si-